

# ACTIVITÉ SYNDICALE ET STRATÉGIE/MÉTHODOLOGIE DE DÉVELOPPEMENT SYNDICAL DANS LA JEUNESSE PROLÉTAIRE

motion adoptée au congrès confédéral de la CNT-SO de 2025

Les jeunes prolétaires sont frappé·es de plein fouet par la précarité : emplois saisonniers, jobs précaires et peu stables, salaires faibles, intérim, travail non déclaré, etc. Pourtant, la DARES établit à seulement 5% le taux de syndicalisation des moins de 35 ans, contre 11,2 % pour l'ensemble des travailleur·euses (en 2018). Ainsi, en plus d'occuper des emplois précaires, les jeunes prolétaires se saisissent peu des outils de lutte syndicale. Les collectifs de classe sont délaissés, laissant le champ libre au patronat pour détruire les acquis sociaux, bafouer le code du travail, etc.

Cette faible syndicalisation des jeunes pose la question de l'avenir des syndicats, donc de la CNT-SO, de l'organisation de classe qu'elle propose et de son projet politique. Pourtant, les jeunes ont démontré leur capacité à s'engager. On a pu le voir lors des mobilisations contre la réforme des retraites, la loi Sécurité globale, le mouvement des Gilets jaunes, ou encore les manifestations contre le génocide à Gaza.

Il est donc indispensable de réfléchir aux raisons de cette difficulté à syndiquer les jeunes prolétaires. Le contexte capitaliste joue évidemment un rôle majeur : l'uberisation, la dispersion des travailleurs, le recul général de la syndicalisation en France, la pression patronale, encore plus forte dans les emplois à court terme, ou encore le télétravail qui rend les communautés de travail moins tangibles, etc. Cependant, bon nombre de ces difficultés sont également partagées par d'autres tranches d'âge et ne suffisent pas à elles seules à expliquer le très faible taux de syndicalisation des moins de 35 ans.

Il n'y a donc pas que le contexte capitaliste, les syndicats traditionnels y ont joué un rôle. En effet, les jeunes travailleur·euses ont-ils fui les syndicats ou les syndicats les ont-ils fait fuir ? Nous avons eu malheureusement de nombreux retours de jeunes, face aux syndicats traditionnels, qui lors d'un problème rencontré au travail, n'ont eu en réponse que de l'ignorance ou du mépris. Pourquoi ? Car bon nombre de syndicat considère -inconsciemment ou non- encore aujourd'hui que les jeunes travailleur·euses ne méritent pas une attention sérieuse étant donné qu'ils sont des "demi-travailleur·euses" pour ceux en étude ou en alternance, ou bien des personnes peu pratiques à syndiquer étant donné qu'ils changent d'emploi régulièrement. Il convient en toute logique que la CNT-SO poursuivent son développement syndical sans produire ces mêmes erreurs.

Il devient donc nécessaire de penser spécifiquement les problèmes que peuvent rencontrer les jeunes travailleur·euses et y apporter une réponse syndicale en conséquence. Il convient de ce fait de réfléchir à nos mots d'ordre nationaux et notre communication. La confédération le fait déjà avec le guide du travailleur·euse saisonnier par exemple, mais il faut continuer dans cette lancée et multiplier les mots d'ordres et les campagnes de syndicalisation visant les jeunes prolétaires. Que ce soit les alternants, les stagiaires, les intérimaires, les saisonniers, les contrats étudiants ou encore les CDD par exemple, il faut réfléchir collectivement à des mots d'ordres pour viser les jeunes travailleur·euses et les motiver à se syndiquer.

De plus, à l'heure où la majorité des jeunes sont sur les réseaux sociaux, notamment Instagram et TikTok, il devient nécessaire de s'adapter en conséquence et de développer une communication axée vers eux pour aller ne serait-ce que les informer que notre syndicat existe et que se syndiquer n'est pas réservé qu'aux fonctionnaires ou au cheminot si on caricature le trait.

Cela nécessitera donc pour la CNT-SO de penser de nouvelles revendications pour qu'elles soient adaptées aux réalités des jeunes travailleur·euses (emplois de courte durée, saisonnier, etc...) et de réinventer ces modes d'action et de communication.

La CNT-SO contribuera donc, par tous les moyens qu'elle a à sa disposition, (réseaux sociaux, communiqué, mobilisation, action...) à la syndicalisation des jeunes travailleur·euses, afin de permettre l'émergence d'un syndicalisme combatif, radical et autogestionnaire chez les jeunes prolétaires, aujourd'hui encore trop souvent délaissé par les gros syndicats traditionnels.